

Paris, le 29 novembre 2021

Crise aux Antilles : L'Etat doit assurer la protection des soignants

La crise majeure aux Antilles, d'abord en Guadeloupe puis en Martinique, se déroule dans un contexte complexe où les difficultés liées à la crise sanitaire révèlent une crise sociale plus globale.

Dans un contexte extrêmement tendu et compliqué, où la sécurité n'est plus assurée, la CSMF salue l'engagement professionnel exemplaire des médecins en particulier des médecins libéraux de la Guadeloupe et de la Martinique. Elle dénonce les violences et le manque de sécurité qu'ils rencontrent dans leur exercice et apporte tout son soutien à ces confrères exemplaires.

Elle appelle à plus de sérénité afin que tous les patients puissent accéder aux soins, et que les déplacements soient sécurisés et facilités, garantissant un accès à tous les services de santé dans ces régions, pour les cabinets libéraux comme pour les structures hospitalières. Elle exige le respect qui est dû aux médecins dans l'exercice de leur fonction.

La CSMF appelle le gouvernement à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin que cette crise majeure et complexe puisse être résolue dans les plus brefs délais.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président
06 07 86 08 83
jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Adrien Chapron
01 43 18 88 17 / com@csmf.org

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) www.csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.